



A.G.I.R. 8 cours Gambetta 17410 Saint-Martin de Ré 06 85 11 61 98 sfd@club.fr

Compte rendu de la réunion du 8 décembre 2010 sur le
PROJET DE GOLF PUBLIC SUR L'ÎLE DE RÉ

à la Communauté de Communes à Saint-Martin de Ré.

Réunion organisée en collaboration, avec Mr Raffarin, 1^{er} Vice Président de la CDC
et Mr. Gaillard, Vice Président en charge du développement touristique et donc du projet de golf.

52 personnes ont assisté à cette réunion (Elus de 8 communes de l'île, Représentants du Conseil Général, du tourisme de l'île de Ré et de celui de Charente Maritimes, du Conseil de Développement, Associations Environnementales, Représentants de l'hôtellerie, de la restauration et des campings, Associations Sportives dont 2 associations de golf de l'île : Golf des Pertuis et Golf Insula Rhéa).

Après un rappel de l'historique de ce projet inscrit dans le schéma directeur depuis 24 ans, la réunion s'est déroulée en 3 phases :

1) RESTITUTION DE L'ETUDE DU CABINET CO-PARTNER CONSULTING intitulée « **ETUDE DE FAISABILITE D'UN GOLF PUBLIC DE 9 TROUS AVEC POSSIBILITE D'EXTENSION A 18 TROUS** »

Cette 2^{ème} étude remise à la CDC en septembre 2009,

- actualise les données du golf au niveau national, régional et local
- détermine de façon détaillée le nombre de membres et de green fees potentiels.
- cerne les objectifs du projet notamment en termes d'environnement
- publie un plan du parcours et du clubhouse (sur la base du 1^{er} terrain de La Flotte)
- présente des comptes d'exploitation prévisionnels (basés, pour grosse partie, sur les réalisations du golf de Trousse-Chemise)
- aborde les retombées économiques escomptables pour l'île

La conclusion de l'étude est nettement favorable à la réalisation de cet équipement dans le cadre considéré.

2) POINT SUR LES DIFFERENTS ASPECTS DU PROJET :

Concernant L'ENVIRONNEMENT:

Ce golf s'inscrirait dans l'objectif de gestion des espaces forestiers et d'entretien et de valorisation des friches dans le respect de la biodiversité.

Concernant l'arrosage, point essentiel pour un golf, il serait possible d'utiliser une partie des 1 000 000 de m³ actuellement rejetés à la mer par 2 stations d'épuration.

La Fédération Française de Golf, très sensible sur ce sujet de l'environnement, a publié de nombreuses études sur ce thème et vient de signer une charte avec le Ministère de l'Environnement.

Au niveau ECONOMIQUE :

Hors les retombées économiques indirectes pour l'île, ce projet (dans le cadre d'une 1^{ère} phase 9 trous) serait rentable dès la 1^{ère} année et financé uniquement par les joueurs.

Il créerait 8 emplois directs à l'année.

En termes d'INTERET POUR L'ILE DE RE :

Il s'agit d'un projet structurant pour un pays rural comme l'île de Ré qui offrirait une activité à l'année pour TOUS les habitants, des plus jeunes aux plus âgés.

Le golf serait en adéquation avec les objectifs définis dans le SCoT tant en termes de développement des activités hors saison et de création de loisirs « quatre saisons » pour une meilleure vie à l'année que de développement du « tourisme 3 saisons ».

Au niveau des TERRAINS où pourrait s'implanter ce projet :

A la demande du président de la CDC, les 2 associations de golf ont remis un dossier proposant 6 emplacements qui pourraient accueillir un golf de 18 trous.

Il s'agit du point le plus délicat de ce dossier vu l'importance des protections dont bénéficie l'île et notamment du fait que beaucoup de terrains du canton sud ont déjà été préemptés par le Conseil Général ou le Conservatoire du Littoral.

3) DEBAT AVEC LES PARTICIPANTS :

Le débat s'est déroulé dans un esprit très constructif et a porté essentiellement sur les points :

- de l'environnement et des précautions à prendre
- des problèmes liés aux terrains
- de l'importance de ce projet pour le tourisme rétais

Tous les participants sans exception ont confirmé l'intérêt que ce golf représenterait pour l'île. Les Amis de l'île de Ré (AIR) et le Conseil de Développement ont tenu à faire savoir qu'ils étaient partisans de ce projet.

Les élus ont confirmé que le projet envisagé portait exclusivement sur un golf 18 trous avec, comme cela est envisagé depuis 2 ans, la possibilité de commencer par une 1^{ère} phase 9 trous.

Début 2011, la CDC fera le choix de l'emplacement souhaitable pour l'implantation de ce projet et organisera une réunion avec les services de l'Etat et le Conseil Général pour déterminer les possibilités de réaliser enfin ce golf.

Les éléments projetés lors de cette réunion et illustrant les thèmes développés ci-dessus
sont consultables sur
www.ile2re.info/golf.htm